

■ **Auberge de la Croix-Blanche Sàrl**, à Marsens, CH-217-0441640-5, exploitation d'établissements publics, notamment du café-restaurant de la Croix-Blanche, à Marsens. (FOSC du 15.02.2001, p. 1161). Par ordonnance du 18.09.2006, le Président du Tribunal de la Gruyère, à Bulle, a prononcé la faillite de la société. Nouvelle raison sociale: **Auberge de la Croix-Blanche Sàrl en liquidation**.

Journal no 4334 du 13.10.2006
(03599482 / CH-217.0.441.640-5)